Image not found or type unknown

Contrôle d’identité et processus psychologiques

Fiche pratique publié le **14/12/2013**, vu **1228 fois**, Auteur : Camille CIMENTA

Comme le présente le dernier article « Rappel du régime des contrôles d’identité », la fréquence et les critères sur lesquels sont fondés la prise de décision au non d’un contrôle, paraîtraient dans certains cas, discriminatoires. Nous parlons du délit de faciès, qui est par définition, une discrimination basée sur différents critères de genre, d’âge, de religion ou d’ethnie, cette dernière étant la plus largement dénoncée concernant les contrôles d’identité.

Pour compléter notre dossier sur le rappel du régime des contrôles d'identité, une analyse faite par Céline CHEYRAL, psychologue du travail, intitulée "contrôles d'identité et processus psychologiques" a été mise en ligne.

Retrouvez l'article en cliquant sur le lien suivant : http://info-juriste.com/controle-didentite-et-processus-psychologiques/

Bonne lecture.

Copyright © 2024 Légavox.fr - Tous droits réservés